

Témoignage : Isabelle BERNINI, Isabelle MILLET Coiffure Mixte à Reims (51), 3 salariés, coiffure

Isabelle BERNINI a repris le salon de coiffure de sa mère en 1999. Depuis 2001, elle a engagé une réflexion sur le thème de l'environnement dans son entreprise.

Elle nous explique :

« En 2001, j'ai reçu un courrier de l'inspection du travail (adressé à toutes les coiffeuses) mentionnant la présence, dans certains produits, d'éther de glycol. A l'époque, j'étais sujette à des allergies. J'étais donc sensibilisée sur les risques chimiques. Je me suis rapprochée de la médecine du travail pour en savoir plus. A la suite de cet échange, je me suis intéressée à la composition des produits que j'utilisais. C'était pour la plupart des produits dits : naturels !!!

N'étant pas satisfaite des informations recueillies, j'ai commencé à chercher d'autres produits. Je les souhaitais bien sûr, exempt de Paraben. J'ai parcouru de nombreux salons du BIO (marjolaine, salon zen...), où j'ai pu trouver des produits cosmétiques biologiques. Aujourd'hui, j'utilise à 80 % des produits biologiques certifiés : des shampooings, aux colorations. Pour satisfaire toutes les demandes, je travaille aussi avec des produits sans ammoniaque tels que les mèches à l'argile, les permanentes Revlon ou les colorations aux collagènes marin.

Pour tout acte technique, je laisse le choix à la cliente : bio ou non ! En effet, les résultats sont différents... La cliente habituée au résultat du chimique peut être surprise du résultat de la coloration biologique. En effet, les produits naturels dépendent de leurs cueillettes, de la saison...

Pour les salariées et moi, au contact des produits toute la journée, l'utilisation de produits biologiques est un plus. On le constate rien qu'à l'odeur dégagée et à la douceur de ses composants. Il est ainsi plus facile de conseiller ses produits à la vente : nous avons un grand choix aussi bien pour les huiles essentielles, crème visage et corps, savon plaisir...

L'utilisation de produits biologiques n'est pas la seule action mise en œuvre dans le salon. Nous faisons attention à nos consommations d'eau et d'énergie. Nous avons installé des ampoules basse-consommation dans l'ensemble du salon. J'ai passé un contrat « électricité verte » avec mon fournisseur d'énergie. Nous trions également nos déchets. »

Isabelle BERNINI conclut :

« En intégrant la dimension environnementale dans l'achat de mes produits [produits cosmétiques biologiques, produits de nettoyage écologiques, électricité verte, ampoules basse-consommation], je veux protéger ma santé, celles des salariés, celles des clients et celle de notre environnement. J'espère également répondre à la demande des clients qui se rapprochent de plus en plus des produits BIO. »